

Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Vignoc (35)

Une démarche de bois local pour la réalisation de ses aménagements

Dans le cadre du réaménagement du bourg de Vignoc, la commune a souhaité mettre en œuvre une démarche de valorisation du bois local pour la construction d'une passerelle et de l'arrêt de car, réalisé en s'inspirant fortement de celui qui existait du temps du passage du Tramway au cours de la première moitié du 20ème siècle.

Dans le cadre du réaménagement du bourg, la commune de Vignoc a souhaité mettre en œuvre une démarche de valorisation du bois local. Dans les faits, cela s'est concrétisé de 2 manières. « Pour la mise en œuvre de l'estacade, avec l'aide d'Abibois, nous avons intégré dans le marché la volonté de bois locaux non traités (essences naturellement durables). Par ailleurs, nous avons sorti du marché la réalisation de l'abri de car en bois, pour le confier à une association » explique Aude Pelichet, adjointe.

➤ Une convention avec l'association

« L'idée date de 2010 d'une discussion avec l'association intercommunale de connaissance du patrimoine Le Bas Champ » précise Aude Pelichet. L'association proposait que l'abri du car Illeloo (CG35) soit réalisé dans l'esprit de la halte du petit tacot, le tramway d'Ille-et-Vilaine (ancêtre du TIV et de Illeloo) qui a fonctionné jusqu'en 1950 et qui faisait halte à Vignoc, au Pont. Un plan de construction des arrêts de tramway de l'époque est récupéré aux Archives départementales et un échange avec l'association « Des hommes et des arbres » assure la municipalité de la faisabilité du projet. Du coup, lors de la réalisation des marchés pour le réaménagement du bourg, « la décision a été prise de sortir du marché la réalisation de l'abri de car » indique Aude Pelichet.



Le nouvel arrêt de car est réalisé avec du châtaignier directement prélevé sur la commune

Par convention, la commune a décidé de confier la réalisation de l'abri de car à l'association « Des hommes et des arbres ». L'association dispose d'une garantie décennale (MAIF) pour ses réalisations. Par ailleurs, les bénévoles qui participeraient au chantier collectif sont couverts par l'assurance de l'association.

Côté technique, le bois a été exploité dans une haie communale de châtaigniers, au cœur d'un lotissement. La coupe s'inscrit dans le cadre de la bonne gestion de la haie. Le bois, débité directement sur place pour faire les différents poteaux et supports, sera ensuite assemblé sur le chantier de l'abri de car, à 1,5 kms de là : « On peut difficilement faire plus local ! » commente François Beau, salarié.

Une délibération pour les bois locaux



A l'image d'une trentaine de communes adhérentes de BRUDED, Vignoc a délibéré pour interdire les bois exotiques et privilégier l'usage de bois locaux et non traités dans les opérations communales d'aménagement et d'urbanisme. ■

Ensuite, il sera enduit avec des pigments naturels « pour aller jusqu'au bout de la démarche ».

↗ Une animation autant qu'une réalisation

L'objectif de l'association est « la sauvegarde et la promotion des savoir-faire traditionnels liés au travail du bois ». De fait, « nous sommes autant là pour faire que pour transmettre et faire participer » ajoute Antoine Maussion, trésorier de l'association.

Un premier appel a été lancé par mail pour venir sur le chantier deux vendredi après-midi à quinze jours d'intervalle en février. « Une poignée de personne est venue à chaque fois », précise François Beau. Mais l'appel a sans doute souffert du mauvais temps, particulièrement pluvieux et venteux, et du site où se fait la coupe des chataigners, peu visible. Les prochains chantiers seront plus visibles, puisque sur le lieu même de construction de l'arrêt de car.

L'association a également mené la restauration du lavoir de Rannée

“ Notre volonté est de redonner au bois de bocage ses lettres de noblesse, et de montrer qu'il peut être utilisé en bois d'oeuvre, comme le pratiquaient nos anciens ”



Aude Pelichet, adjointe

(35), en plein cœur de bourg « qui a créé une véritable émulation auprès des habitants et des scolaires ».

↗ Du bois du grand ouest pour la passerelle

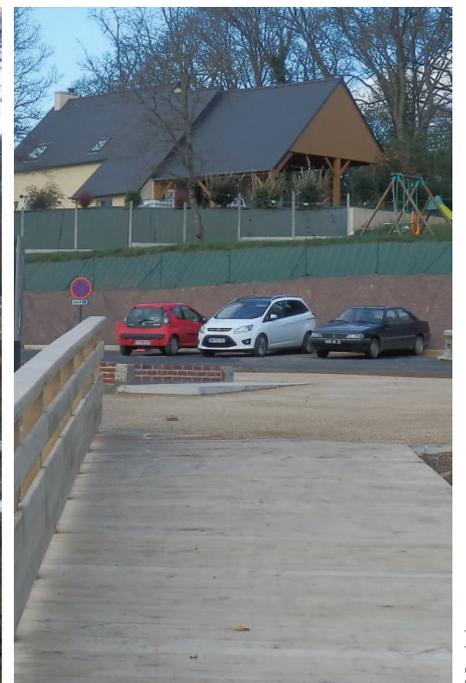
Pour la réalisation du platelage reliant le bourg au pont, la commune a intégré dans le marché, avec l'aide de Abibois, la volonté d'un approvisionnement en bois local et d'essences naturellement durables.

« Eiffage qui a obtenu le marché a sous-traité cet aménagement à SLE (Nantes) qui a répondu à notre attente en commandant le bois (chêne, acacia,) auprès

d'une scierie s'approvisionnant presque exclusivement en bois du grand ouest (Grouazel, St Sauveur des Landes, 35) » explique Aude Pelichet, adjointe. ■

Les coûts

- Réalisation de l'arrêt de car, incluant animation pour les scolaires, portes-ouvertes : 10 000 € TTC
- Réalisation de la passerelle (bois et main d'oeuvre) : 133 303 € HT. ■



Réalisée en chêne prélevé dans des forêts du grand ouest, la passerelle permet de relier le centre bourg (commerces, services) au pont (arrêt de car, parking de covoiturage).

CONTACT :

Aude Pelichet, adjointe / Tél. Mairie : 02 99 69 82 46 / mairie.vignoc@wanadoo.fr

BRUDED est soutenu par :

